Joliette, le 29 septembre 2008

À TOUS LES MEMBRES,

VOTE
VÉRIFICATEURS

Les élections régulières se tiendront les 21 et 22 octobre 2008 dans le corridor de l'usine. Voici les heures pour le vote:

Mardi 21 oct. 2008 :	équipes 300 - 200:	de 06 h 00 à 08 h 00
		de 18 h 00 à 20 h 00
Mercredi 22 oct. 2008 :	équipes 100 - 400:	de 06 h 00 à 08 h 00
		de 18 h 00 à 21 h 00

Je profite de l'occasion pour souhaiter BONNE CHANCE à tous les candidats.

Camille Lavallée
Président d'élection

N.B. Si un salarié est en vacances lors des journées de votation, il aura le droit de voter par anticipation les mercredi 15 oct. 08, jeudi 16 oct. 08, vendredi 17 oct. 08 et lundi 20 oct. 2008 de 07 h 00 à 15 h 00 au bureau syndical. **Seule** la secrétaire du syndicat (Hélène) peut faire voter par anticipation aux heures mentionnées.